

Déroulement de l'examen de spécialiste FPH en pharmacie hospitalière

Pour les informations sur le déroulement de l'examen FPH voir aussi Art. 3, annexe VII du Programme de formation postgrade FPH en pharmacie hospitalière sur le site web de la GSASA www.gsasa.ch.

1 Généralités

Les candidats sont examinés individuellement. L'examen est proposé en français ou en allemand, selon le choix du candidat.

Les objectifs de formation décrits dans le catalogue des objectifs de formation (annexe I PFP) constituent la matière de l'examen.

L'examen présente une partie écrite et une partie orale, qui ont lieu en principe sur 2 jours consécutifs.

L'absence à tout ou partie de l'examen sans motif sérieux est assimilée à un échec. Les motifs considérés comme sérieux sont : la maladie, l'accident ou le décès d'une personne proche. Ils doivent être communiqués immédiatement à la commission d'examen et les documents pertinents attestant des motifs de l'absence doivent être envoyés le plus rapidement possible à cette même commission d'examen.

2 Examen écrit

Aucun outil d'aide n'est autorisé.

2.1 Contenu

L'examen écrit comporte 2 parties, qui durent chacune 1 heure. Il comprend des questions portant sur les domaines de compétences suivants :

- B : « Gestion des médicaments », y. compris la partie « Gestion du risque » du domaine de compétences A (A.4)
- C : « Fabrication pharmaceutique »
- D : « Management »

2.2 Questions d'examen

Les questions d'examen portent sur le contenu du catalogue des objectifs de formation des domaines de compétences susmentionnés (voir annexe I PFP).

La **partie 1** comprend environ 20 questions à choix multiple (QCM) avec pour chacune 4 énoncés, dont il faut dire s'ils sont corrects ou faux. Il faut clairement indiquer la réponse.

Cette première partie de l'examen constitue en même temps l'examen pour la partie non clinique du DAS en pharmacie hospitalière de l'Université de Bâle.

La **partie 2** est constituée de 4 questions ouvertes. Les points de départ de ces questions sont des problématiques concrètes comme on peut les rencontrer en pratique. Elles peuvent comprendre des questions complémentaires. Il faut indiquer clairement à quelle question principale ou complémentaire se rapporte la réponse.

2.3 Critères d'évaluation et pondération

Partie 1 : chaque question QCM donne 1 point si tous les énoncés ont été évalués correctement. Si 1 énoncé est mal évalué, cela donne ½ point. Si 2 ou plusieurs énoncés sont mal évalués, le candidat n'obtient aucun point. Chaque question QCM donne donc entre 0 et 1 point. Pour réussir cette partie, il faut obtenir 60% du nombre maximum de points. Lorsqu'il y a 20 questions QCM (= 20 points en jeu), ceci correspond à 12 points.

Partie 2 : Les réponses attendues sont préparées à l'avance par les experts. Elles servent de base pour l'évaluation des réponses. Chaque question donne 10 points, le nombre maximal de points pour cette partie est donc de 40 points. Pour réussir cette partie, il faut obtenir 24 points (= 60% des points).

Les deux parties doivent être réussies pour valider l'examen écrit.

3 Examen oral

Il comprend les deux parties suivantes :

3.1 1^{ère} partie : Questions orales sur le domaine de compétence A

Questions portant sur le domaine de compétence A « pharmacie orientée patient et prestations cliniques ».

L'examen dure environ 1 heure. Il est lui-même divisé en 2 parties :

a) **Questions sur un cas clinique :**

Le candidat dispose d'un moment pour prendre connaissance du cas, avant de répondre aux questions de l'examineur.

b) **Question d'assistance pharmaceutique (hotline)**

Le candidat doit répondre à une question d'assistance pharmaceutique formulée par un professionnel de santé. Pour répondre à la question, il peut disposer de son ordinateur personnel et peut utiliser les références/sources qu'il souhaite, à l'exception d'un fichier « question/réponse » interne à son institution. Il n'a pas non plus droit au contact avec une tierce personne. Un expert est à disposition pendant le temps de préparation pour répondre aux questions du candidat pour des clarifications du cas ou des informations complémentaires. La réponse orale à la question d'assistance pharmaceutique doit se faire comme si elle était faite au professionnel qui l'a posée.

3.2 2^{ème} partie : Présentation du travail de diplôme (domaine de compétence E)

Présentation du travail de diplôme et réponses aux questions des experts (domaine de compétence E : « Compétences personnelles »). La durée est de 30 minutes. Cette dernière partie se déroule pendant la seconde moitié de la journée d'examen et est ouverte au public.

3.3 Critères d'évaluation et pondération

Les 1^{ère} et 2^{ème} parties de l'examen orale sont évaluées séparément.

Pour réussir, il faut atteindre les exigences minimales dans les deux parties.

3.3.1 1^{ère} partie de l'examen

Les examinateurs se basent sur une grille d'évaluation établie à l'avance et préparée en parallèle avec le cas et les questions. Pour chaque question, la grille d'évaluation comprend des éléments clés que les examinateurs souhaitent entendre de la part du candidat.

3.3.2 2^{ème} partie de l'examen

Les critères pour l'évaluation de la présentation du travail de diplôme et des réponses aux questions des experts sont prédéfinis (voir annexe).

Échelle d'évaluation pour l'examen oral (1^{ère} et 2^{ème} parties) : le nombre maximal par partie est de 100 points. Il faut atteindre 60 points dans chaque partie pour réussir l'examen oral.

Un procès-verbal est rédigé pour l'examen oral.

4 Résultat de l'examen

L'examen est « réussi » lorsque les trois parties (examen écrit, examen oral 1^{ère} partie, examen oral 2^{ème} partie) sont considérées comme réussies.

La FPH Hôpital transmet son appréciation quant à la réussite de l'examen à la commission de formation postgrade et continue de pharmaSuisse (CFPC).

Après avalisation par la CFPC, cette dernière informe par écrit le candidat de la décision finale quant à la réussite de l'examen dans un délai de 2 à 3 semaines et demande l'attribution du titre de pharmacien spécialiste auprès de la commission des professions médicales (MeBeKo) de l'office fédéral de la santé publique (OFSP).

Seul le masculin a été utilisé pour les termes désignant des personnes. Ceux-ci s'appliquent de manière égale aux femmes et aux hommes. Le texte allemand fait foi.

Abréviations :

CFPC Commission pour la formation postgrade et continue de pharmaSuisse
PFP Programme de formation postgrade

Ce formulaire n° 10170041 entre en vigueur à partir du 25 septembre 2019 et remplace la version du 19 janvier 2019.

Établi : 29 juillet 2019/CZ/BU/VG

Approuvé par la FPH Hôpital : Berne, 25 septembre 2019

Annexe

Examen oral 2^{ème} partie : Présentation du travail de diplôme

Les candidats présentent le contenu de leur travail de diplôme pendant 15 minutes. Les experts posent ensuite des questions sur le travail de diplôme pendant environ 15 minutes. Cette partie de l'examen se focalise surtout sur les compétences personnelles du candidat.

Cette partie a lieu à la fin de l'examen et est ouverte au public.

Critères d'évaluation et de pondération

L'évaluation de cette partie de l'examen se base sur les critères suivants :

Critère	Contenu
Structure	Structure claire, structuré de façon ciblée et logique, fil rouge, la curiosité est suscitée dans l'introduction Présence d'une conclusion / quintessence incluant la présentation des limites
Expertise	La thématique est présentée de manière compréhensible, le candidat dispose de connaissances solides et fiables, le niveau de la présentation est adapté au public ; séparation de l'important et de ce qui ne l'est moins
Contenu	Adapté au public-cible (langue, profondeur), lien avec la pratique (conviction, marketing), créativité
Portée	Les aspects essentiels ont été décrits clairement et la présentation est équilibrée, la durée (15 minutes !) est respectée
Clarté	Illustrations, graphiques, statistiques sont judicieux et clairs Lisibilité et cohérence des diapositives, utilisation adéquate du ton / animation
Contact visuel / gestualité / posture	Présenté librement, contact visuel avec tous, utilisation ciblée des gestes et mimiques, posture L'attention de l'audience est prise en considération et encouragée
Diction	Claire, niveau sonore et accentuation appropriée, non ennuyeux, rythme adéquat, pas d'exagération
Sources	Citations correctes, compréhensibles, qualité des sources
Questions des experts	Maitrise du sujet, argumentation et justification convaincante et affirmée, orientées solution, engagées
Impression générale	Impression générale de la présentation

Pour chaque critère un maximum de 10 points peut être obtenus. Il faut atteindre 60 points pour réussir cette partie de l'examen.